



pstm

PSTM
BTS SIO

BROCHURE DU CANDIDAT

**PRÉSENTATION DE LA
FORMATION**

WWW.PSTM.FR
INFO@PSTM.FR



FICHE DE PRESENTATION

BTS Services Informatiques aux Organisations (SIO)

Le BTS SIO – Services Informatiques aux Organisations est un diplôme national de niveau bac +2 (120 crédits ECTS), qui prépare en deux ans des techniciens supérieurs en informatique capables de répondre aux besoins numériques d'une entreprise, d'une administration ou d'une collectivité.

Cette formation répond aux besoins croissants des organisations en matière de numérisation des processus, de gestion de la donnée, de sécurité informatique et de maintenance des systèmes. Le technicien supérieur SIO intervient aussi bien dans une entreprise privée, une administration publique, une start-up, une association, une ESN (Entreprise de Services du Numérique) ou chez un éditeur de logiciels.

Le BTS SIO se décline en deux options de spécialisation, choisies généralement en fin de première année selon le projet professionnel de l'étudiant :

- **Option A – Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux (SISR) :** cette option forme à la gestion et à la sécurisation des infrastructures informatiques. L'étudiant y apprend à installer, configurer et administrer des équipements réseau, à gérer des serveurs, à assurer la continuité de service, et à mettre en place des dispositifs de cybersécurité. Le diplômé SISR devient un expert de l'environnement système (Linux, Windows Server...) et du réseau d'entreprise (routage, VPN, pare-feu, supervision...).
- **Option B – Solutions logicielles et applications métiers (SLAM) :** cette option est orientée vers le développement d'applications et la gestion des données. L'étudiant y apprend à analyser les besoins des utilisateurs, à concevoir des logiciels sur mesure, à écrire du code dans plusieurs langages (Java, Python, PHP, JavaScript...), à gérer des bases de données, et à maintenir des applications métiers. Le diplômé SLAM est ainsi capable de travailler sur des sites web dynamiques, des applications mobiles, ou des logiciels métier spécifiques.

L'objectif du BTS SIO est double :

- Favoriser une insertion professionnelle rapide, en fournissant une qualification reconnue par les entreprises dans les secteurs porteurs du numérique.
- Permettre une poursuite d'études ambitieuse pour les profils les plus motivés, notamment en licence professionnelle, école d'ingénieurs ou cycle bachelor en informatique, ouvrant à terme vers des fonctions de chef de projet, administrateur réseau senior, ingénieur logiciel, ou responsable cybersécurité.



FICHE DE PRÉSENTATION

Compétences visées

Au terme du BTS SIO, l'étudiant doit maîtriser un ensemble de compétences techniques et transversales correspondant aux blocs du référentiel.

Parmi les compétences clés :

- Technique et support : gérer un parc informatique (installation, inventaire, maintenance), répondre aux incidents, prendre en charge l'assistance aux utilisateurs.
- Conception et déploiement: concevoir des solutions (infrastructure réseau, applications), déployer et tester les équipements (serveurs, réseaux) ou les programmes métier, assurer leur mise en production et maintenance.
- Sécurité : mettre en œuvre des mesures de cybersécurité (pare-feu, sauvegardes, chiffrement, etc.), protéger les données à caractère personnel et l'identité numérique de l'organisation
- Gestion de projet et communication : travailler en mode projet, communiquer à l'écrit et à l'oral (compétences de CGE), travailler en équipe, documenter son travail, et maintenir une veille technologique.
- Compétences transversales : analyse économique et juridique des besoins informatiques, autonomie, organisation, adaptation, maîtrise de l'anglais professionnel (niveau B2).

Ces compétences sont acquises au travers de cours théoriques, de travaux pratiques en laboratoire (ateliers de professionnalisation) et de projets concrets, ainsi que de stages en entreprise.



FICHE DE PRÉSENTATION

Programme et volume horaire

La formation s'étend sur 2 ans (120 semaines de formation au total, soit environ 1250 heures d'enseignement sur deux ans). Les enseignements sont répartis entre enseignements généraux (culture générale & expression, anglais, mathématiques, culture économique/juridique/managériale) et enseignements professionnels spécifiques aux unités du référentiel.

Le planning indicatif (voies scolaires) est le suivant :

- Culture Générale et Expression (U11) : 3h/semaine (1h TP) par semestre, soit 45h par semestre (90h/an).
- Expression et communication en anglais (U12) : 3h/semaine (1h TP), soit 45h par semestre (90h/an).
- Mathématiques pour l'informatique (U2) : 3h/semaine (1h TP), 45h/semestre (90h/an).
- Culture Économique, Juridique et Managériale (CEJM, U3) : 4h/semaine (60h/an) plus 15h de "CEJM appliquée" réparties sur l'année.

Pour les enseignements professionnels (unités U4 à U6) :

- Bloc 1 – Support et mise à disposition (U4) (commun aux deux options) : environ 10h/semaine (cours + TP) en 1^{re} année, puis 2h/semaine en 2^e année (150h sur 1^{re} année, 48h sur 2^e).
- Bloc 2 – Option SISR (U5) : environ 6h/semaine en 1^{re} année (90h) puis 9h/semaine en 2^e (216h).
- Bloc 2 – Option SLAM (U5) : même volumes qu'en SISR (90h en 1^{re}, 216h en 2^e).
- Bloc 3 – Cybersécurité (U6) (commun aux deux options) : 60h en 1^{re} année (4h/semaine) et 96h en 2^e année (4h/semaine).

À cela s'ajoutent les ateliers de professionnalisation : environ 7h/semaine en 1^{re} (60h/an) et 4h/semaine en 2^e année (96h).

Ces ateliers sont assurés en laboratoire informatique et en co-animation pédagogique, et visent à réaliser des projets pratiques en lien avec le référentiel professionnel.

Au total, le volume horaire annuel est d'environ 480 h la 1^{re} année et 744 h la 2^e année

FICHE DE PRÉSENTATION



Modalités d'examen

Le BTS SIO se conclut par un examen national organisé par l'Éducation nationale (Maison des examens, SIEC). Les unités validées portent sur les enseignements ci-dessus (culture générale, anglais, mathématiques, CEJM, support/service, option tech, cybersécurité). Chaque unité a un coefficient spécifique (voir tableau résumé).

Principaux éléments :

- E1 – Culture Générale et Expression (U11) : épreuve écrite de 4 heures (coef 4).
- E1 – Anglais (U12) : épreuve écrite/orale de 2 heures (4 h avec préparation) (coef 2).
- E2 – Mathématiques pour l'informatique (U2) : épreuve ponctuelle 1h00 (coef 3).
- E3 – Culture Éco, Juridique et Managériale (U3) : épreuve écrite de 4 heures (coef 3).
- E4 – Support et mise à disposition (U4) : (entretien oral 40 minutes) (coef 4).
- E5 – Administration des systèmes et réseaux (U5, option SISR) ou Conception/Développement d'applications (U5, option SLAM) : épreuve pratique et orale (coef 4).
- E6 – Cybersécurité (U6) : épreuve écrite de 4 heures (coef 4).

Des épreuves facultatives (langue vivante 2, math approfondies, parcours de certification) sont également proposées sans modifier le diplôme de base. Le règlement d'examen (Annexe II.C du référentiel) précise ces coefficients et modalités.

Ces options facultatives sont mise à jour chaque année chez PSTM. Merci de vous rapprocher de l'équipe pédagogique pour obtenir plus d'information.

FICHE DE PRÉSENTATION

Organisation de la formation

La formation peut être suivie en voie scolaire (statut étudiant) ou en alternance (contrat d'apprentissage). Dans les deux cas, elle dure 2 ans et intègre des stages obligatoires.

- **Stages en entreprise** : 10 semaines au total sur les deux. En première année, le stage est de 4 à 5 semaines en fin d'année, et en deuxième année de 5 à 6 semaines (avec possibilité de prolongation de 2 semaines pendant les vacances scolaires). Chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite et d'un bilan individuel (portfolio). En apprentissage, ces stages sont assimilés au temps en entreprise; l'apprenti reçoit un certificat de travail au lieu d'une attestation de stage.
- **Alternance (apprentissage)** : L'étudiant suit la même formation (mêmes enseignements et stages) mais partage son temps entre le CFA et l'entreprise. Les rythmes varient (typiquement 2-3 jours CFA / 3-2 jours entreprise par semaine (**format utilisé chez PSTM**)), selon le contrat. Le contenu pédagogique et le volume horaire restent équivalents à ceux de la voie scolaire.
- **Durée totale et rythme** : 2 ans (4 semestres). La première année compte en moyenne 36 semaines de cours (480 h) et la seconde 24 semaines (744 h). En formation initiale, l'emploi du temps hebdomadaire peut aller jusqu'à 32h cours + 16h travaux pratiques la 1^{re} année, et environ 31h + 13h de TP la 2^e (voir grille horaire du référentiel).
- **Ateliers de professionnalisation (voir ci-dessus)** : ces séances en laboratoire (4-7 h/semaine) permettent de travailler en groupe sur des projets techniques (par ex. développement d'une application, configuration d'un réseau, études de cas), encadrées par deux enseignants de l'équipe pédagogique.



FICHE DE PRÉSENTATION

Conditions d'accès

Le BTS SIO est accessible après le baccalauréat (toutes filières), avec une sélection sur dossier (et parfois entretien). Les bacheliers professionnels ou technologiques en informatique ou sciences appliquées sont particulièrement privilégiés, mais un baccalauréat général (toutes séries) convient également.

En pratique, les profils suivants sont souvent acceptés :

- Bac pro Systèmes Numériques (option électronique, informatique et réseaux – ex-CIEL), bac pro SN (Systèmes Numériques), bac pro accompagnement, soins et services à la personne, etc.
- Bac technologique STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable), spécialité ITEC ou SISR.
- Bac technologique STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion).
- Bac général (scientifique ou autre), avec un niveau minimum exigé en mathématiques et culture générale.

Les candidats sont sélectionnés sur dossier scolaire (notes de lycée) et motivation, selon les critères de l'établissement d'accueil. Pour les apprentis, la démarche se fait via le CFA et l'entreprise (offres d'apprentissage sur Parcoursup ou autres plateformes).

Toute candidature chez nous sera accompagnée d'une série de test (admission, positionnement, motivation, culture général).

FICHE DE PRÉSENTATION

Débouchés professionnels

Le BTS SIO prépare aux métiers de technicien informatique, en interne dans une structure ou chez un prestataire/ESN. Parmi les métiers fréquemment occupés après le BTS SIO :

- **Pour l'option SISR** : administrateur systèmes et réseaux, technicien d'infrastructure, technicien de maintenance informatique, technicien support ou help-desk, technicien avant-vente, ingénieur réseaux (débutant), etc. Ces titulaires gèrent le fonctionnement des serveurs, du réseau, assurent la sécurité (antivirus, pare-feu), font la veille technologique et documentent le système.
- **Pour l'option SLAM** : analyste-programmeur / développeur d'applications, développeur web ou mobile, technicien d'études informatiques, chargé d'études informatiques, responsable des services applicatifs, etc. Ils sont chargés de réaliser ou faire évoluer les logiciels de l'entreprise (web, mobiles, client), d'analyser les besoins des utilisateurs et de rédiger les spécifications techniques.

Dans les deux cas, les jeunes diplômés peuvent aussi exercer en tant que référent informatique dans une petite structure, assistant d'un DSI, ou encore technicien support / déploiement chez un éditeur ou une ESN.

Au bout de quelques années, des évolutions vers la gestion de projets informatiques ou le management d'équipe sont possibles

FICHE DE PRÉSENTATION



Poursuites d'études possibles

Bien que le BTS soit principalement conçu pour l'insertion, plusieurs voies de poursuite d'études restent ouvertes aux meilleurs profils.

Avec un bon dossier ou une mention (16/20 et plus), on peut viser :

- Licence universitaire en informatique (licence MIAGE, mention informatique, mathématiques, etc.),
- Licence professionnelle (ex. Métiers de l'informatique : conception, développement et test de logiciels ; administration et sécurité des systèmes ; applications web/mobile ; etc.),
- Classes préparatoires ATS (Adaptation Technicien Supérieur) pour intégrer ensuite une école d'ingénieurs généraliste ou spécialisée.
- Écoles d'ingénieurs ou écoles spécialisées en informatique, réseaux ou cybersécurité (certaines offrent des admissions parallèles pour BTS).

Chaque année, des % notables de diplômés poursuivent en étude supérieure : licences, licences pro ou écoles techniques, avant d'entrer sur le marché du travail.

Sources : Référentiel officiel du BTS SIO (arrêté du 29 avril 2019), sites officiels (Onisep).

Les horaires et contenus détaillés sont ceux précisés en annexe du référentiel